

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
Tenue le 3 mai 2015 de 9h40 à 12h15
Salle communautaire de l'Hôtel de ville d'Austin

1- Ouverture de l'assemblée

Le président du conseil d'administration ouvre l'assemblée en remerciant les participants pour leur présence. Il présente les membres du conseil d'administration de l'APDMO de 2014-15 et invite Madame Lisette Maillé, mairesse d'Austin à adresser quelques mots.

La mairesse a traité des divers sujets :

- a- plan d'urbanisme révisé qui fera l'objet d'une consultation publique (probablement en janvier 2016).
- b- Centre Butters qui a récemment été mis en vente mais dont l'utilisation est sujette à diverses restrictions municipales.
- c- Objectif "0 déchets" pour 2020 : La ressourcerie des Frontières remplace maintenant sur appel la cueillette de gros rebuts. Austin est fier d'une redevance de 85,000\$ au terme de la valorisation actuelle des déchets.
- d- Consulter le document "Plan d'action" d'Austin pour détails.

2- Attestation de l'envoi de l'avis de convocation et vérification du quorum

Le président atteste que l'avis de convocation a été envoyé par courriel dans les délais prescrits et que le quorum est atteint selon le règlement en vigueur.

Le président atteste également que le conseil a reçu 12 procurations de membres ne pouvant assister à l'assemblée.

3- Nomination du président et du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Jean Latrémouille, et secondé par André Carrier, que Jean-Claude Duff agisse à titre de président d'assemblée et que Carole Pigeon et Robert Messier se partagent la tâche de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guy Boismenu et secondé par Marc-André Coulombe que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

5- Dispense de lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle

Le procès-verbal a été envoyé par courriel avec l'avis de convocation et tous ont eu l'opportunité d'en prendre connaissance.

Il est proposé par Fernand Gagnon et secondé par Marc-André Coulombe d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2014 tel que présenté, et de dispenser l'assemblée de sa lecture.

Adopté à l'unanimité

6- Affaires découlant du procès-verbal

Le président nous fait part des positions du conseil suivantes :

- a- Pierre Michaud a demandé qu'une copie des règlements de la plage soit incluse avec la facture annuelle. Représentations ont été faites dans ce sens.
- b- On souligne le retour de Carole Pigeon à titre de trésorière de l'association.
- c- Le conseil s'est engagé à recevoir le rapport du comité Gauthier sur la fusion possible APDMO-APELO et à commenter ce rapport à la prochaine AGA : ce qui sera fait.
- d- Le conseil a décidé de "mettre sur la glace" l'étude de la modification de l'entrée des Floralies proposée par Fernand Gagnon, considérant la révision des normes et règlements d'affichage actuellement en cours à la municipalité.

7- Présentation des états financiers - exercice se terminant le 28 février 2015

		Association des propriétaires au Domaine Mont-Orford	
		ÉTAT DES RÉSULTATS	
		Pour la période du 1er mars 2014 au 28 février 2015	
		2015	2014
REVENUS			
	Cotisations - APDMO et APELO	3 815	3 450
	Aide financière Étang McKay 2014-2015 - Municipalité d'Austin	600	550
	Étang McKay (2014-2015) DMO Inc. et riverains	86	162
	Fonds du kiosque postal	310	100
	Publicité - kiosque postal	120	0
	Intérêts sur dépôt à terme	44	32
	Don	5	0
	Activité sociale - Été	95	50
		<u>5 075</u>	<u>4 344</u>
DÉPENSES			
	Activité sociale - Été	544	524
	Assemblée générale et autres assemblées	115	254
	Assurances	269	0
	Cotisation - Registraire des Entreprises	34	34
	Cotisations - APELO	1 710	1 560
	Frais de bureau	64	69
	Frais de déplacements	214	0
	Frais pour étang McKay-2014 (Rappel et Labo S.M.)	686	712
	Frais de banque	59	64
	Hébergement et entretien du site Web - 01/12/14 au 01/12/15	175	269
	Honoraires professionnels	681	0
	Kiosque postal (entretien, assurances)	232	100
	Timbres et casier postal	240	234
		<u>5 025</u>	<u>3 820</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE 2014-2015		<u>50</u>	<u>524</u>

EXCÉDENT DE L'EXERCICE 2014-2015		50	524
BILAN au 28 février 2015			
ACTIF			
		2015	2014
À COURT TERME			
Encaisse		556	229
À recevoir - Municipalité d'Austin et DMO Inc. et riverains		0	631
CPG (échéant 25-01-16 taux 0,65%, 4 085,60 \$ et 12-09-17 taux 1,3997%, 1 011,50 \$)		5 097	5 053
		<u>5 653</u>	<u>5 913</u>
PASSIF			
Dû au fonds du kiosque postal		0	310
		<u>0</u>	<u>310</u>
AVOIR DES MEMBRES			
Solde au 28 février		5 603	5 079
Excédent de l'exercice		50	524
Solde au 28 février		<u>5 653</u>	<u>5 603</u>
AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
		<i>W. Gagnon</i>	
		<i>André Carrière</i>	

Il est proposé par Fernand Gagnon, et secondé par Chantal Hoquet, que les états financiers tels que présentés soient adoptés.

Adopté à l'unanimité

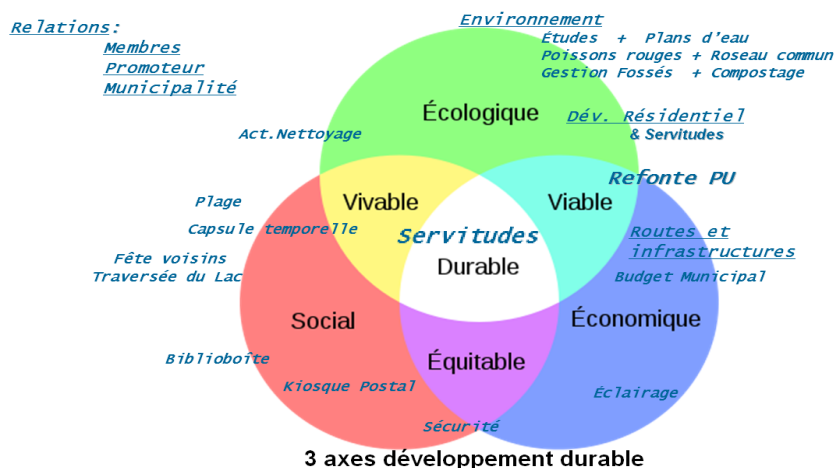
8- Rapport des activités 2014-2015

a- Rapport Président

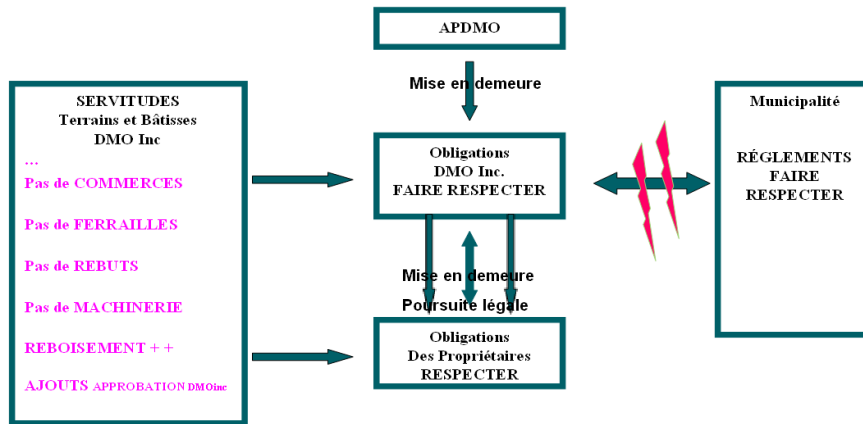
APDMO et Municipalité : Développement sur 3 axes Environnement + Économique + social

b- Qualité de vie

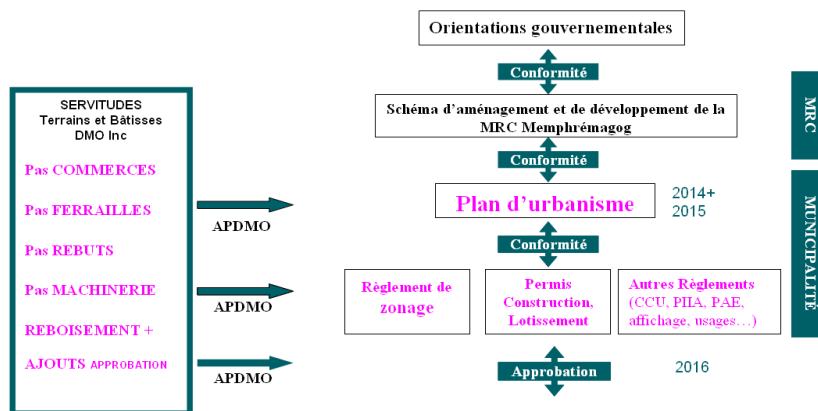
Intérêts des membres APDMO = Qualité de vie



Chacun des contrats avec DMO Inc.



Les règlements de la municipalité ne protègent pas les servitudes actuelles de DMO Inc
Mise en demeure de DMO Inc et APDMO.



La refonte du plan d'urbanisme tiendra compte des servitudes de DMO Inc. 2015 sera l'année charnière pour la refonte du plan.

L'APDMO poursuit l'évolution du dossier dans l'intérêt de ses membres.

Le domaine représente 110 résidents et la plage DMO représente 5 % de la rive Lac O'Malley

Les quelques 45 riverains représentent 95 % de la rive.

c- **Kiosque postal** (R.Messier)

Éclairage solaire coût 70\$ (au lieu de 1000\$ + 18\$/mois)

Rallonge asphaltage début/fin rue des Liserons

Stationnement: Remplissage 0 – ¾ `` juin 2015

d- **Infrastructure** (R.Messier)

Rue Floralties - reprise du devers double à intersection rue piscine-tennis

Étude glissière de sécurité (face 56 – 58 Floralties)

e- **Recrutement conjoint APDMO – APELO** (G.Gagnon)

Recrutement conjoint a préparé pamphlet très efficace et a permis de renouveler 70 membres soit 8 de plus que l'année précédente.

f- **Rapport Gauthier** (J.Latrémouille)

Essence de la lettre du CA APDMO à Madame Gauthier, 2 février 2015

- i. Enjeu de la qualité du lac fait l'unanimité
- ii. Étude précédente non concluante
- iii. Enjeux des Riverains (du Lac) et Résidents (du Domaine) difficiles à concilier
- iv. Plusieurs dossiers non mentionnés
 1. Servitudes (terrains et bâtisses)
 2. Enjeux démographiques et immobiliers Riverains Vs Résidents
 3. Sécurité et salubrité des plans d'eau autre que le lac
 4. Sécurité et infrastructure routières
 5. Plan urbanisme et règlementation municipale
 6. Relations DMO Inc. (Plage et infrastructures sportives) présentes et futures

En conclusion :

Les membres de l'exécutif, **de façon unanime**, sont d'avis qu'il n'est pas opportun, à **l'heure actuelle**, de supporter les conclusions de votre rapport
... nous élaborerons notre position aux membres lors de notre Assemblée générale annuelle de 2015.

g- **Affaires municipales** (A.G.Carrier)

André Carrier a traité des dossiers prioritaires à la municipalité cette année tels que mentionnées dans le plan d'action. Il a aussi souligné l'appui important de la municipalité envers les intérêts du secteur nord, lorsque ceux-ci sont représentés par deux associations.

Demande de changement de dénomination Lac O'Malley (au lieu de étang) et Lac à l'Aigle (McKey)

h- **Environnement** (D.Brochu)

Cette année 2 coupes du Roseau commun aura lieu.

Évolution positive pour l'éradication des "Poissons Rouges"

i-**Communications** (D.Brochu)

2 bulletins envoyés au cours de l'année (automne et printemps) et 2 courriels d'information.

9- Période de questions des membres

Il est suggéré que la réserve préventive de 3000\$, adoptée lors de la dernière assemblée générale, soit montrée comme telle lors de la publication des prochains états financiers.

10- Ratification des actes - conseil d'administration 2014-15

Il est proposé par Denise Tessier et secondé par Michel Ducharme que l'assemblée générale ratifie les actes posés par le conseil d'administration dans l'exercice de son mandat, et ce pour la période 2014-15

Adopté à l'unanimité

11- Affaires nouvelles

Révision du Plan d'urbanisme sera la priorité en 2015-2016

Enjeux DMO Inc : Discussion sur avenir de DMO Inc, plage et installations sportives en 2015

Vie associative Corvée nettoyage 23 mai

Fête des voisins et traversés du lac 25 juillet

Projet guignolée

12- Résolution suite au rapport Gauthier

ATTENDU que lors de l'AGA 2014 Madame Gauthier s'engageait à présenter un rapport sur la possibilité de regrouper l'APDMO et l'APELO en une seule association et que l'APDMO s'engageait de commenter ce rapport lors de l'AGA 2015.

ATTENDU que l'exécutif de l'APDMO a reçu copie du rapport Gauthier par courriel le 25 septembre 2014.

ATTENDU que, par respect pour Madame Gauthier et son équipe, le président de l'APDMO a fait part de la position de l'exécutif de l'association par lettre à Madame Gauthier, le 2 février 2015, selon les lignes générales suivantes :

- Le sujet d'une fusion possible fut étudié et rejeté il y a quelques années.*
- Le rapport Gauthier ne fait pas état de plusieurs dossiers actifs à l'APDMO.*
- Les enjeux démographiques, les critères d'accès et d'utilisation de la plage sont divergents pour les riverains et résidents du Domaine*

ATTENDU que l'APDMO a entamé les procédures pour imbriquer les servitudes des résidents lors de la refonte du Plan d'urbanisme de la municipalité afin de compléter la municipalisation des règlements et normes applicables au Domaine.

ATTENDU que les membres de l'exécutif, de façon unanime, sont d'avis qu'il n'est pas opportun, à l'heure actuelle, de supporter les conclusions du rapport Gauthier.

Il est proposé par Denise Tessier, et secondé par France Létourneau, que

Le projet de fusion potentielle entre l'APDMO et l'APELO, soit mis de côté pour une période minimale de trois ans dans le but de finaliser les dossiers en cours avec la ville et en vérifier le bon fonctionnement.

Le vote est demandé : Adopté 29 pour, 5 contre.

13- Élections des administrateurs

Le président d'assemblée demande aux administrateurs présents s'ils sont prêts à se porter candidats pour un nouveau terme et obtient leur assentiment. M. P.P. Lavoie ne renouvelle pas son mandat. De plus Guy Boismenu se porte également candidat.

N'ayant pas d'autres candidatures les administrateurs suivants sont élus par acclamation :

Carole Pigeon	Diane Brochu	André Carrier
Gilles Gagnon	Guy Boismenu	Jean Latrémouille
Robert Messier		

14- Levée de l'assemblée 12h15

*Il est proposé par Marc-André Coulombe et secondé par Denise Tessier de lever l'assemblée
Adopté à l'unanimité*